

## **Exercice 2002 - Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Il est proposé au Conseil Municipal de doter certaines lignes de crédits complémentaires.

Les compléments de crédits demandés en dépenses s'élèvent à 136 464 €. Ils seront financés au Budget Principal par transferts du compte de dépenses imprévues fonctionnement inscrit au chapitre 938 du Budget Primitif 2002.

Ces propositions sont regroupées dans le tableau ci-après.

Le Conseil Municipal est invité à approuver les transferts décrits en annexe sur les comptes de dépenses imprévues.

**Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues**

Imputations	Opération	Montant demande crédits complémentaires	Crédits accordés Transfert des comptes de dépenses imprévues	
			Investissement CH 918	Fonctionnement CH 938
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
<b>Finances</b> 92 95 6718 96042 20200	Opération de régularisation de TVA sur l'activité « Camping »	21 464		21 464
<b>Administration Générale</b> 92 020 6231 20500	Administration Générale - Annonces et insertions (annonces légales)	15 000		15 000
<b>Electricité-Chauffage</b> 92 020 60223 30900	Fourniture des ateliers municipaux	100 000		100 000
	<b>TOTAL</b>	<b>134 464</b>	<b>0</b>	<b>134 464</b>

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 2 juillet 2002.*